

déterminant – déterminé dans les expressions du type *le nombre d'étudiants*. L'ordre SAS n'est pas le seul possible, mais il est le plus fréquent : *un nombre croissant de femmes, un nombre important de délégués*.

Dans la deuxième partie de sa thèse, M. Carlsson étudie la nature sémantique de la relation entre les deux substantifs (rapports de provenance, de destination, etc.) du point de vue de son influence sur la place de l'adjectif. Là aussi, on trouvera des analyses qui méritent d'être connues et discutées ; il ne faudrait pas croire que ce petit résumé rende superflue la lecture du livre.

Ebbe Spang-Hanssen

COPENHAGUE

PIERRE GUIRAUD : *Le français populaire*.

Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? » n° 1172, 1965, 117 p.

Dans son introduction, M. Guiraud familiarise le lecteur avec quelques spécimens de la terminologie de Damourette et Pichon. Il s'agit des termes : *usance, disance, jargon* et *parlure*, les trois premiers étant nécessaires pour bien définir le quatrième, que l'auteur emploie tout d'abord pour délimiter l'objet de son ouvrage qui est « cette *parlure vulgaire*, langue du peuple de Paris, dans sa vie quotidienne ».

Par contre M. Guiraud ne définit pas un terme qui revient souvent, celui de *la langue commune* (qui, chez Henri Bauche,¹ veut dire la langue populaire) et ce n'est qu'en comparant les divers contextes où apparaît cette expression qu'on s'aperçoit qu'il s'agit d'un synonyme du « français » dans le sens de langue nationale. Cela apparaît clairement pp. 96-97 : « D'une façon générale, beaucoup de faits attribués à la langue populaire appartiennent à la langue commune et les deux parlures sont sans doute moins éloignées l'une de l'autre qu'on ne le pense ou qu'on ne le dit trop souvent », surtout comparé avec la variante p. 99 : « Si le français commun et le français populaire diffèrent en ce domaine . . . »

Egalement pour délimiter son sujet, l'auteur nous apprend qu'il n'envisage pas « une étude historique et étymologique de la langue conçue dans son origine » ; or il ne suit pas ses propres intentions, car il y a de nombreuses allusions à l'ancien français et au moyen français. Il est vrai que plusieurs de celles-ci sont placées dans des mentions au bas des pages, mais d'autres, assez développées, se trouvent dans le corps du texte : cf. p. ex. la vue historique sur l'apophonie (p. 14) où un exemple de l'apophonie qui a survécu dans le français moderne aurait suffi. Vu le petit format des livres de la série « Que sais-je ? », le lecteur aurait sans doute gagné à se passer de ces développements pour obtenir un plus grand nombre d'exemples illustrant des problèmes modernes. – Et que penser de : « Le français est né du latin (cf. mes Ancien et Moyen Français) ? Même les Français peu cultivés s'en doutent. Ce genre de renvois foisonnent dans le livre.

1 : *Le langage populaire*, Paris, Payot, 1920.

Une des idées principales de l'ouvrage, c'est que le français populaire représente l'état naturel de la langue telle qu'elle serait sans l'action des grammairiens, cf. l'introduction : « Entre le français populaire et le français cultivé, il y a la distance de la Nature à l'Art ; mais on évitera, pour l'instant, d'attacher à cette opposition un jugement de valeur ». – Au cours du livre, de tels jugements apparaissent. D'une part, l'auteur admet, quelquefois presque à contre-cœur, dirait-on, la normalisation de l'idiome comme chose légitime, d'autre part, il fait voir son admiration pour la force de l'évolution naturelle de la langue telle qu'elle apparaît dans la langue populaire. Mais, soyons juste, comme l'est M. Guiraud qui déclare (p. 16) : « Le français populaire concourt donc, selon le cas, soit à clarifier l'idiome [par les réductions analogiques et les simplifications], soit à le troubler » [par les hypercorrections].

Une autre idée principale, et très importante, c'est que toutes les évolutions et les réductions analogiques qui s'opèrent dans le français populaire, de même que le développement de nouveaux paradigmes, ont lieu dans le cadre de la structure de la langue. Grâce à ce point de vue, l'exposé laisse une forte impression d'évolution organique de la langue populaire. C'est également ce point de vue qui confère son unité à l'ouvrage, unité qui autrement aurait été trop compromise par la composition trop peu schématique.

Le livre comporte cinq chapitres, intitulés :

- I – Réduction analogique des formes irrégulières
- II – Les lois du français et la structuration du système héréditaire
- III – Norme et système
- IV – L'expressivité
- V – La prononciation

Avant de procéder à la critique de détail, il serait bon de souligner que le livre de M. Guiraud est très intéressant à beaucoup d'égards et, de plus, amusant à lire. Mais il y a lieu de formuler malgré tout quelques remarques critiques et quelques questions. La critique se subdivise ainsi :

- A) objections d'ordre rédactionnel
- B) critiques de certains exemples
- C) objections concernant le bien-fondé de certaines affirmations.

A.

Tous les problèmes du français populaire évoqués sont placés par l'auteur, ainsi qu'il le promet dans le premier chapitre (p. 17) dans le cadre de la grammaire traditionnelle, mais sans qu'il ait suivi un plan schématique, ce qui confère un caractère arbitraire à l'exposé dans lequel on a parfois du mal à se retrouver. Cette impression se dégagera peut-être à la lecture des quelques remarques qui suivent.

Chap. I. p. 24 (« Les temps ») – Après avoir mentionné les formes populaires du subjonctif : *que j'aye, que je soye, que je croye*, etc., l'auteur continue : « Le jod tend donc à se développer comme la marque du subjonctif. » Il n'est pas trop évident qu'il faille chercher un tel renseignement dans un paragraphe intitulé

« Les temps ». Le livre aurait gagné à avoir un index, ou à avoir du moins beaucoup plus de renvois que ce n'est le cas. En l'occurrence, un renvoi de la page 37 (« l'emploi des modes ») à la page 24 aurait été utile.

Chap. II. p. 31 (« Le genre du substantif ») – L'auteur explique ici les termes : oxytons et paroxytons – déjà employés à la page 19.

id. p. 36 (« L'emploi des modes ») – Que l'auteur place l'infinitif dans ce paragraphe, ne sera pas discuté ici. Mais si on ne mentionne pas des phrases comme : *Où trouver l'argent pour lui voyager* et *Il m'a écrit pour moi venir*, dans le paragraphe traitant des pronoms personnels, il faudrait alors y renvoyer le lecteur.

Chap. III. pp. 58–59 (« La transposition des catégories grammaticales ») – « Une des formes les plus fréquentes de la transposition populaire est l'interchangeabilité des prépositions et des adverbes de lieu ». L'auteur aurait dû ajouter « et de temps », car il présente un exemple de ce dernier phénomène : *Il a été blessé aussitôt la retraite* et mentionne : *auparavant de, avant de*. – Dans le même paragraphe l'auteur parle de la « transitivation de l'adverbe par combinaison avec la préposition *de* ». Cet emploi un peu étonnant du terme *transitivation* aurait moins étonné si on l'avait rencontré la première fois qu'il est question de locutions prépositives formées d'un adverbe + *de*. Un renvoi à la page 86 (« les prépositions ») aurait d'ailleurs trouvé sa raison d'être.

id. pp. 66–67 (« Conscience étymologique et glissement de sens ») – A bien considérer le titre de ce paragraphe, cela se défend évidemment de placer ici la question de la négation, au lieu de la faire figurer au chap. II dans un paragraphe séparé. Mais – toujours sans index – il faut tout de même avoir de l'imagination pour trouver la négation à la place qu'elle occupe dans ce livre. D'ailleurs il manque un renvoi à la page 85 (« mise en relief »).

B.

Chap. I. p. 27 (« Le vocabulaire savant ») (qui comprend aussi des mots et des tours archaïques). « On entend de même couramment, dit M. Guiraud : *Bayer aux corneilles* > *hâiller aux corneilles* ». La prononciation est sans doute sensiblement la même pour les deux locutions.

Chap. II p. 37 (« L'emploi des modes ») – Pour illustrer que « le sujet de l'infinitif peut être aussi précisé par la forme pronominale du verbe », M. Guiraud présente comme « populaires » deux exemples qui appartiennent au français normal :

Je l'ai fait s'enfuir
On les a fait s'asseoir.

D'ailleurs, même avec l'infinitif sans pronoms, il n'y aurait aucun doute sur le sujet logique de l'infinitif à cause du pronom personnel au cas régime.

Chap. II p. 38 (« Les formes composées ») – Un exemple de Racine pour illustrer que l'usage hésite quelquefois entre les auxiliaires *être* et *avoir*. – Sans commentaire !

id. p. 40 (id.) – Il est question des verbes pronominaux, divisés en deux groupes, le premier où le pronom a une valeur sémantique, le deuxième où « le pronom

incorporé au verbe a une valeur aspectuelle souvent assez vague ». Dans le deuxième groupe « le pronom tend à s'amalgamer ». Seulement, les exemples qui doivent illustrer ce phénomène n'appartiennent pas tous au deuxième groupe :

Nous se reverrons (réciproque)

Vous se feriez mal (réfléchi ou réciproque)

Veillez monsieur nous faire le plaisir de s'en occuper (réfléchi).

Chap. III p. 69 (« Les prépositions ») – Les exemples qui sont destinés à montrer l'emploi du petit nombre de prépositions en français populaire, en contiennent plusieurs qui sont parfaitement valables pour le français normal : *S'ennuyer de sa famille, partir à Paris, partir à la guerre, je l'ai fait faire à mon tailleur*. – Pour comparer avec le français normal, l'auteur recourt encore une fois à un exemple de Racine ! – Ici, comme à plusieurs autres endroits, les exemples de l'usage populaire et ceux du français normal sont mélangés sans que le lecteur en soit averti.

id. p. 70 (id.) – « La préposition *de* est sentie comme le signe de la transposition nominale [de l'infinitif] et accompagne nécessairement l'infinitif. Cela est si net qu'un *de* parasite s'introduit entre le verbe et une autre préposition ». Malheureusement, il n'y a qu'un seul exemple à l'appui de cette dernière affirmation, à savoir : *C'est pour de rire*. Il aurait été intéressant d'en avoir d'autres exemples, car on pourrait être tenté d'expliquer celui-ci d'après les deux expressions : *C'est pour de bon – Histoire de rire*.

id. p. 73 (« Les conjonctions ») – Cela doit être par erreur que l'exemple : *C'est comme qui dirait* termine la liste des exemples montrant les conjonctions simples suivies de *que* en français populaire. Celui-ci n'a rien à voir avec les exemples précédents comme p. ex. : *Juste comme qu'il passait devant la porte*.

id. p. 75 (« Solécismes ») – En présentant « une liste des principaux solécismes dénoncés par les grammairiens », M. Guiraud espère quant à leur origine « que le lecteur désormais n'aura aucune difficulté à la déceler ». Le voilà bien optimiste car sur 85 exemples il y a une bonne trentaine dont l'origine n'est pas indiquée par M. Guiraud au cours de son ouvrage.

Chap. IV (« La dérivation expressive ») – Sans être placés dans un contexte, il n'est pas prouvé qu'il s'agisse d'un emploi abusif du préfixe *de* dans les exemples suivants : *décompter, découper, détourner la tête*.

id. p. 85 (« Tautologies, pléonasmes, mise en relief ») – Dans la « liste des pléonasmes les plus fréquents », on remarque : *Il suffit simplement*. Il ne s'agit pas là d'un vrai pléonisme comme p. ex. dans : *Progresser en avant*. Si on compare : *il suffit simplement de dire* avec *il suffit largement de dire*, il est évident que les deux adverbes confèrent deux nuances différentes à l'expression *il suffit*.

Chap. V p. 108 (« Liaisons, cuirs et velours ») – En parlant de *velours*, M. Guiraud dit, sûrement avec raison : « Mais ces fautes peuvent avoir une fonction phonétique dans la mesure où elles constituent *des sons transitoires* destinés à amortir un hiatus ». – Seulement le dernier des exemples destinés à illustrer ce phénomène n'est pas convaincant : *J'ai vu bien des malheurs (j'ai eu)*. Ne pourrait-il pas s'agir de *voir* dans le sens de *vivre* ?

C.

Chap. I p. 28 (« Le vocabulaire savant ») – Dans ce paragraphe, il est surtout question de l'analogie qui travaille pour absorber les mots savants et les archaïsmes. L'auteur offre plusieurs exemples de contamination sémantique et il conclut : « Tous ces barbarismes, on le voit, ont pour fonction d'éliminer des formes mal intégrées dans le système héréditaire, en les rattachant analogiquement à des mots ou à des familles de mots connus qui les structurent et en soutiennent le sens ». Il semble que ce soit faux de dire : « Tous ces barbarismes », car si la conclusion vaut pour les mots d'origine savante, elle ne peut pas valoir pour les mots et les tournures archaïques qui, à un moment donné, ont bien été intégrés dans le système héréditaire – et dont on a seulement oublié le sens.

Chap. III p. 70 (« Les prépositions ») – M. Guiraud déclare : « ... beaucoup de verbes construits directement avec un substantif demandent un régime indirect (à ou de) avec un complément à l'infinitif. Ainsi *dire quelque chose* ... ; mais *dire de venir*, etc. » – Puisque *quelque chose* et *de venir* sont interchangeable dans les deux constructions, et que *quelque chose* est régime direct (ou « complément d'objet direct »), *de venir* est également régime direct. (Cf. Grevisse « Le Bon Usage » § 191, Rem.) Cela prête vraiment à confusion quand l'auteur parle de régime indirect dans la construction : *verbe – préposition – infinitif*.

Chap. IV p. 86 (« Tautologies, pléonasmes, mise en relief ») – L'auteur examine ici la question de l'impératif renforcé d'un adverbe, exemples : *viens donc, arrive voir*. – Il souligne : « Et on relèvera à ce sujet que l'adverbe *voir* d'un usage si fréquent en français populaire ne représente pas le verbe « voir » mais un ancien adverbe de la famille de l'adjectif *voir*, « vrai ». « Il est difficile d'admettre ce point de vue, d'autant plus que M. Guiraud écrit lui-même à la page 55 : « il [le grammairien] renvoie *avérer* à l'antique adjectif *voir*, bien que celui-ci n'ait plus aucune fonction ni aucune place dans le système ». Comment accepter que l'adjectif disparaisse et que l'adverbe reste bien vivant ? Il semble plus vraisemblable que dans les impératifs comme : *Viens voir, arrive voir* il s'agit bien du verbe *voir* dont le sens, à cause de la fréquence de ces impératifs, s'affaiblit au point que *voir* ne sert que comme renforcement dans d'autres impératifs : *dis voir, regarde voir, donne voir*, etc. On pourrait alors adopter une des expressions favorites de l'auteur et dire que dans ces tournures le verbe *voir* est « vidé de toute valeur sémantique propre ».

Après ces remarques critiques, quelques questions.

p. 21 : M. Guiraud dit que le français populaire refait la flexion des verbes tout en conservant le radical : *mouler le café ; romper les rangs*, etc. – Après quoi il continue : « Cf. de même *cuiser, pleuvoir*, etc ; *pointer, chuter* et la longue série des verbes en *-onner* : *réflexionner, visionner*, etc. » – Pourquoi ne pas dire (à partir de *pointer*) que le français populaire crée des verbes d'après des substantifs, phénomène dont M. Guiraud ne parle qu'aux pages 57-58 ?

p. 23 : En parlant de la disparition du passé simple : « ... avec cette réserve toutefois que l'on continue à l'entendre dans les récits et la relation d'un événement : « *alors nous courûmes jusqu'à la route*, etc. », rapporte tel illettré à la

radio. Je ne suis pas sûr qu'il s'agisse toujours d'une réaction savante ». – De quoi donc s'agirait-il ? Ce n'est pas là une forme qu'invente un illettré.

p. 25 : M. Guiraud explique ici l'attitude de l'illettré devant les mots savants. Un des procédés serait de les assimiler en les refaisant sur un modèle connu : « le *pédiatre* devient un *docteur d'enfants* ou un *enfantiste* ». – Mais pour faire ce changement, il faut connaître le sens du mot savant. Un illettré, connaît-il le sens de *pédiatre* ? N'est-ce pas plutôt la même notion qu'il exprime par *docteur d'enfants* sans connaître le mot savant ?

p. 30 : Comment se fait-il que le paradigme *-al/-aux* ne soit pas bien intégré dans le système, pour les adjectifs, quand il l'est pour les substantifs ? (Cf. p. 17.)

p. 55 : M. Guiraud parle de l'expression *avoir très faim* que les puristes n'acceptent pas encore parce que *faim* est un substantif, et il explique que : « la langue populaire voit dans *avoir faim*, un verbe : *j'ai faim = je suis affamé*, ce qui justifie analogiquement le déterminant *j'ai très faim* ». – Mais il vaudrait sûrement mieux accepter la suggestion de M. Togeby (*Fransk Grammatik*, § 840) d'y voir une analogie avec les tours : *avoir chaud*, *avoir froid* – où l'adjectif ne s'oppose pas à l'emploi de *très*. – D'ailleurs, comment M. Guiraud transposerait-il en expression verbale : *avoir sommeil*, *avoir envie* – où l'on entend souvent : *avoir très sommeil*, *avoir très envie* ?

Il est bien connu qu'il est difficile d'éviter les coquilles. En voici quelques-unes, relevées dans l'ouvrage en question, qui pourraient dérouter le lecteur : p. 14 l. 4 : révolution – lire : évolution. – p. 20 l. 32 : La langue a, au cours de son histoire – lire : la langue populaire a... – p. 32 l. 7 : paroxytons – lire : oxytons.

La partie positive de ce compte rendu ne sera pas très longue. Ce n'est pas faute de louanges, bien au contraire, mais il faudrait faire tant de citations qu'il vaut mieux recommander aux lecteurs de ces pages de lire le livre de M. Guiraud.

Un trait frappant et qui attire constamment l'attention du lecteur, c'est que l'auteur ne manque pas une occasion de souligner les règles, lois et tendances dans tous les domaines du français populaire.

Pour ceux qui se sont déjà intéressés au français populaire avant de lire le livre en question, les deux derniers chapitres de l'expressivité et de la prononciation offrent moins de nouveautés que les trois premiers, mais grâce à la vivacité du style et aux exemples amusants et instructifs, on les lit avec plaisir.

C'est surtout dans les chapitres II et III que les phénomènes sont présentés d'une manière qui n'est pas seulement nouvelle, mais qui nous laisse en même temps une vive impression de la cohérence de la structure du français populaire. Cette impression est particulièrement forte après la lecture des paragraphes traitant des pronoms, du « décumul du relatif » et de l'interrogation.

A propos de l'interrogation, on remarque tout spécialement cette déclaration : « Dégagée de ses hésitations, de ses hypercorrections, de ses formes parasitaires, l'interrogation populaire constitue donc un système très simple : *tu viens-ti/tu viens quand/tu fais quoi...* » (p. 49).

La même tendance à la simplification apparaît clairement dans le para-

graphe : « Le décumul du relatif » – où l'auteur résume (p. 46) : « Tous ces exemples, remarquablement cohérents, permettent de saisir le sens de l'évolution : d'une part, décumul de la forme synthétique, qui permet de rejeter le pronom, et s'il y a lieu la préposition, à sa place normale dans la subordonnée ; d'autre part, réduction d'un ensemble de marques hétérogènes et mal structurées à un corrélatif unique, la conjonction *que* ».

Pour les pronoms personnels l'auteur nous présente des paradigmes populaires donnant des explications satisfaisantes de p. ex. *ma sœur, il et nous aut', on ... , vous aut', vous ... , eux aut', ils ...* (pp 40–41).

Ceux qui enseignent le français aux étrangers ne manqueront pas de constater que nombre des fautes commises par leurs élèves, sont celles-là mêmes que les grammairiens français relèvent au sujet de la langue populaire.

Il est certain que *Le français populaire* de M. Guiraud est très intéressant tant pour les Français que pour les étrangers désireux de connaître tous les aspects de la langue française. Mais qu'on n'oublie pas pour autant *Le langage populaire* de Henri Bauche, les deux ouvrages se complétant. Henri Bauche est plus schématique et sur plusieurs points plus complet, tandis que c'est la cohérence de la structure du français populaire qui se dégage nettement de l'ouvrage de M. Guiraud.

Aase Baillais
COPENHAGUE

ALEXANDRE LORIAN : *L'ordre des propositions dans la phrase française contemporaine – LA CAUSE*.

Bibliothèque française et romane publiée par le Centre de Philologie romane de la Faculté des Lettres de Strasbourg – Série A : Manuels et études linguistiques, XI. Paris, 1966, 148 p.

L'auteur a raison de penser qu'on a trop peu étudié « l'ordre des propositions » dans le cadre des nombreuses études consacrées à l'ordre des mots. Soulignons que l'ordre des *mots* veut dire, en réalité, l'ordre des *membres* de la phrase. Et puisque les propositions secondaires doivent être analysées comme des membres de l'ensemble constitué par la proposition supérieure et la ou les proposition(s) subordonnée(s), une étude de l'emplacement de ces membres semble s'imposer.

Il est vrai que la littérature grammaticale dont nous disposons déjà s'occupe aussi de l'ordre des propositions, mais presque toujours incidemment. Il y a donc un travail de vérification à faire.

A la première lecture du livre de Monsieur Lorian, on trouvera peut-être qu'il y avait très peu à ajouter aux ouvrages déjà existants (notamment ceux de Sandfeld, Grevisse et Le Bidois). Pourtant les analyses de détail entreprises par M. Lorian valent la peine d'être lues avec attention.

L'auteur a pris soin de choisir des textes variés quant aux genres : style narratif, style dramatique, style de dissertation, style didactique.

Dans ce qui suit nous nous occuperons surtout des points où il nous semble que M. Lorian a fait de nouvelles observations et des points où nous avons envie d'ajouter des remarques.